

MAITRE D'OUVRAGE
Mairie de Chateaudouble
30, chemin de la Richardière
26120 CHATEAUDOUBLE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau



C.C.T.P.

(Cahier des Clauses Techniques Particulières)

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

ARCHITECTE

Fabien RAMADIER - Architecte dplg
2, rue du Perrier 26250 LIVRON
Tel : 04.75.61.47.22

BET Acoustique

ORFEA
Chemin des Huguenots, Place Regnault 26000 VALENCE
Tel : 04.75.60.34.04

BET Economiste

DICOBAT SAS
ZA La Maladière - Pôle 2000 Nord 07130 ST PERAY
Tel : 04.75.74.70.70
Email : economiste@dicobat.fr

BET Fluides

BE GBI
33 chemin du Pêcher 26200 MONTELIMAR
Tel : 04.75.04.60.81

BET Electricité

GARCIA-MIETTON
4 place Arthur Rimbaud 26000 VALENCE
Tel : 04.75.81.52.49

BET Structure

BE MATHIEU
rue Mozart - Espace du Parc 26000 VALENCE
Tel : 04.75.43.30.31
Email : contact@bureaumathieu.fr

Sommaire

1 GENERALITES SUR LE GROS OEUVRE	3
2 DECONSTRUCTION	11
3 TERRASSEMENTS ET DIVERS	12
4 FONDATIONS	14
5 OUVRAGES BA ET PLANCHERS EN INFRASTRUCTURE	17
6 FINITIONS	19
7 OUVRAGES EXTERIEURS	20
8 RESEAUX EU/EV	22
9 RESEAUX EP	23
10 RESEAUX TECHNIQUES	24
11 AMENAGEMENTS DE SURFACES	25
12 MOBILIER URBAIN	26
13 DIVERS	27
14 PREPARATION TERRAIN - ENGAZONNEMENT	27
Variante n°01: Remplacement du béton sablé par de l'enrobé	27
15 OUVRAGES EXTERIEURS	28
Variante n°01: Remplacement du béton sablé par de l'enrobé	28
16 AMENAGEMENTS DE SURFACES	28

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

1 GENERALITES SUR LE GROS OEUVRE

1.1 SUJETIONS GENERALES SUR LE GROS OEUVRE

1.1.1 Objet

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux nécessaires à la **Création d'une bibliothèque communale et d'un préau** pour le compte de la **Mairie de Chateaudouble, 30, chemin de la Richardière - 26120 CHATEAUDOUBLE**.

- Du fait de sa qualification, il appartient à l'entreprise de prévoir le détail des sujétions, fournitures et ouvrages nécessaires à la réalisation parfaite de son marché.

- Le titulaire du présent lot est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier avant la rédaction de son offre, et ne pourra donc pas se prévaloir de la non connaissance d'un élément figurant dans celles-ci en cours de chantier.

1.1.2 Implantation

- Le piquetage général des parties à construire et le contrôle des niveaux, seront réalisés par l'entrepreneur du présent lot avant le commencement des travaux, avec le contrôle d'un géomètre agréé par le Maître d'œuvre.

- L'entreprise du présent lot mettra en place un repère du niveau NGF à raccorder sur le niveau 0.00 du bâtiment.

- Les honoraires du géomètre sont à la charge de l'entreprise du présent lot.

- L'implantation définitive sera soumise à l'approbation du Maître d'Œuvre et aux services intéressés du Maître d'Ouvrage.

1.1.3 Trait de niveau :

- Le titulaire du présent lot a charge de son tracé et de son maintien pendant toute la durée du chantier,
- Il sera matérialisé par un trait continu sur tous les ouvrages en dur.

1.1.4 Réseaux existants

- Après s'être informée auprès de toutes les Administrations (ERDF/GRDF, TEL, Service des Eaux, Etc...) et les Services Techniques de la Ville (égouts, EP, Etc.) des services techniques du Maître d'ouvrage de l'existence sur le site de réseaux, l'entreprise fera son affaire de tout ce qui concerne le piquetage, la protection et la préservation des réseaux concernés.

- En cas d'incidents liés à ses travaux l'entreprise restera seule responsable et sera tenue de faire effectuer les réparations qui s'imposent à ses frais par une entreprise spécialisée et agréée par l'Administration intéressée.

- L'entreprise devra obligatoirement assurer la maintenance de tous les réseaux existants pendant toute la durée des travaux propres à son lot.

- Le titulaire du lot transmettra un exemplaire des récépissés de DICT au MOE.

1.1.5 Survol des grues

- Le débattement des grues devra faire l'objet d'un accord préalable. En aucun cas les charges ne devront survoler les locaux ou espaces occupés par l'utilisateur, les espaces liés à la circulation des véhicules et piétons ainsi que les propriétés voisines.

- L'entreprise devra prévoir un système anti-collusion pour empêcher la grue de survoler des zones interdites ou qu'elles ne se percutent en cas de présence de plusieurs grues sur le chantier.

- En cas de dégradation causée à la voirie ou autres propriétés privées lors des travaux, l'entreprise devra effectuer à ses frais les réparations des ouvrages détériorés, cela sous le contrôle du Maître d'Ouvrage.

1.1.6 Exécution des ouvrages béton

- Les bétons seront réalisés conformément à la norme NF EN 206-1 et DTU 21.

- Classe de résistance minimum : C25/30 Sauf indication contraire.

- Tous les ouvrages horizontaux de béton (Dallage et escaliers extérieurs) seront réalisés en béton

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "1.1 6 Exécution des ouvrages béton..."

de classe XF3

- Les murs extérieurs seront réalisés en béton de classe XF2.

- Agrégats de provenance agréée, de granulométrie adaptée à la finition du parement.
- Armature acier doux, ou H.A. treillis suivant plans.
- Coffrage, décoffrage, ébarbage, ragréage et finition suivant article 3,9 du D.T.U. 23.1 et paragraphe ci-après.
- Mise en œuvre avec vibrage
- Rebouchage étanche et soigné de trous de serre joints ou similaire.
- Au droit de toutes les reprises, prévoir des armatures de liaison, de même que l'application d'un pont d'adhérence pour garantir l'étanchéité.
- Essais de convenue sur 2 cylindres pour test de compression et 2 prismes pour test de traction pour 20 m³ de béton.
- Enrobage des aciers, conforme aux DTU méthode de prévision pour le calcul du comportement au feu des ouvrages béton.
- Réserve avec beaucoup de soin, des rainures de rejingot chaque fois qu'elles s'avèrent nécessaires.

1.1 7 Parement des ouvrages en béton ou BA

- Tous les ouvrages seront soigneusement décoffrés, les parements nettoyés, débarrassés des balèbres, ceux devant recevoir un enduit seront piquetés ou pourvus d'un pont d'adhérence.
 - Les finitions de parements obtenues au décoffrage sont définies par l'article 3,9 du D.T.U. 23.1 avec extension à tous les ouvrages tant verticaux qu'horizontaux.
 - Définition des parements :
 - . Parement Élémentaire (P.E.) : pour ouvrages enterrés
 - . Parement Courant (P.C.) avec sujétion de coffrage métallique ou contreplaqué, ébarbage, nettoyage, ragréage sommaire :
 - Tous les ouvrages devant rester sans finition, notamment dans terre-plein
 - Tous les ouvrages devant recevoir un doublage ou une isolation par l'extérieur.
 - Tous les ouvrages devant recevoir un enduit épais.
 - . Parement Soigné (P.S.) ou parement définitif: Concerne tous les ouvrages devant rester apparents, ou devant recevoir un enduit pelliculaire ou une projection Etc...
- ATTENTION : tous les ouvrages avec parement soigné devront être réceptionnés par l'entreprise du lot PEINTURE, cette ou ces réceptions devront faire l'objet de procès-verbaux signés par les 2 entreprises
- Y compris sujétions de coffrage métallique, ou contreplaqué, de granulométrie et dosage adaptés, ébarbage, bouchage, débullage, ragréage, reprises et révision des arêtes, ponçage Etc... ATTENTION : les produits de ragréage mis en œuvre devront être compatibles avec les colles employées par l'entreprise de carrelage.

1.1 8 Préparation pour enduit

- Sur tous les ouvrages béton ou B.A. devant recevoir des enduits, prévoir un mouchetis d'accrochage avec piquetage ou un pont d'adhérence.

1.1 9 Sur les ouvrages préfabriqués

- Toutes les charges et contraintes entraînées par la préfabrication éventuelle, sont à la charge de l'entreprise
- Les joints seront traités sur chaque parement pour assurer une parfaite étanchéité, avec garantie décennale.
- En ce qui concerne les planchers, en cas d'emploi de prédalles, les joints ne devront pas être visibles dans les pièces et devront faire l'objet d'un traitement spécial.

1.1 10 Règlement de sécurité incendie

- Pour obtenir les différents degrés de résistance au feu les sections d'ouvrages seront augmentées suivant calculs et règles incendie.

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

1.1 11 Mesure de sécurité

- L'entreprise devra mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de protection collective pour supprimer le risque de chute de hauteur en périphérie, en sous face et lors des accès en toitures. Les dispositifs de protections individuelles tels que harnais, points d'ancrages etc. ne seront utilisés que si techniquement une protection collective ne peut être mise en place.
- Toutes les mesures de sécurité devront être prises pendant les travaux pour assurer la sécurité, du public et du personnel.
- L'entreprise devra fournir les attestations de permis feu et prendre toutes les dispositions de sécurité nécessaires à l'utilisation de bouteilles de gaz et d'utilisation de chalumeaux.
- Pour tous travaux à risque non spécifiés dans le CCTP, l'entrepreneur est tenu d'informer le Maître d'Œuvre par écrit, avant son intervention, afin de faire approuver les dispositifs de sécurité et la méthodologie de travail devant être mis en place. En cas de non respect de cette démarche et incident lié à ces travaux, l'entrepreneur sera seul responsable.
- Prévoir des points d'ancrage pour filet en sous face autour des trémies de lanterneaux en toitures terrasses.

1.1 12 Documents techniques

- Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché ainsi qu'aux normes NF, NF-DTU et NF EN systématiquement applicables au présent marché. Ces documents et normes ne sont donc pas rappelés dans le descriptif.
- Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'Entrepreneur :
 - . sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité ;
 - . sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise ;
 - . sur une norme NF, NF-DTU ou NF EN dont l'application n'est pas imposée dans le présent marché.
- Le respect des Eurocodes et en particulier :
 - . NF EN 1991-1-4 (Novembre 2005) - Eurocode 1 : Actions sur les structures
 - . NF EN 1992-1-1 Octobre 2005 Eurocode 2 - Calcul des structures en béton - Partie 1-1 : règles générales et règles pour les bâtiments
 - . NF EN 1998-1 (Septembre 2005) - Eurocode 8 : Conception et dimensionnement des structures pour leur résistance aux séismes.

DTU 12 - Terrassements - Juin 1964 - Bien que retiré de la liste, ce DTU sera applicable à ce marché pour tout ce qui ne le contredit pas.

Fascicule n° 2 « travaux de terrassement » - Mars 2003

Fascicule 70 « ouvrages d'assainissement »

DTU 13.11 - Fondations superficielles - Mars 1988/juin 1997 - Non transformé en norme -DTU 13.2

XP - Fondations profondes - Septembre 1992/Novembre 1994

Fasc. 68 Fascicule n° 68 - Parois moulées - Parois Berlinoises - Octobre 1993

DTU 13-3 NF - Dallages - Partie 1 - Dallage à usage industriel et assimilés - Partie 2 - Dallage à usage autre qu'industriel et assimilés - Partie 3 - Dallage de maisons individuelles - Mars 2005 / mai 2007

DTU 14.1 NF - Cuvelage - Mai / Novembre 2000 «Ce document doit figurer dans les pièces du marché de chacun des entrepreneurs concernés. »

NF DTU 20.1 - Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs - Octobre 2008

DTU 20.12 NF - Gros œuvre en maçonnerie des toitures destinées à recevoir un revêtement d'étanchéité - Novembre 2007

NF DTU 20.13 - Cloisons en maçonnerie de petits éléments - Octobre 2008 Nouveau pour cette mise à jour et Amendement A1 de Juin 2016

DTU 21 NF - Béton armé - Exécution des ouvrages en béton - Mars 2004

DTU 21.3 - Dalles et volées d'escalier préfabriquées en béton armé simplement posées sur appuis sensiblement horizontaux - Octobre 1970 - - Bien que retiré de la liste, ce DTU sera applicable à ce marché pour tout ce qui ne le contredit pas.

DTU 21.4 - Utilisation du chlorure de calcium et des adjuvants contenant des chlorures dans la confection des coulis, mortiers et bétons - Octobre 1977 - - Bien que retiré de la liste, ce DTU sera

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "1.1 12 Documents techniques..."

applicable à ce marché pour tout ce qui ne le contredit pas.

DTU 22.1 NF - Murs extérieurs en panneaux préfabriqués de grandes dimensions du type plaque pleine ou nervurée en béton ordinaire - Mai 1993

DTU 23.1 NF - Murs en béton banché - Mai 1993

DTU 23.2 NF - Planchers à dalles alvéolées préfabriquées en béton - Août 2008

NF DTU 23.3 - Ossatures en éléments industrialisés en béton - Juin 2008

1.1 13 Protection des espaces adjacents

- En cas de dégradation causée à la voirie ou autres propriétés privées lors des travaux, l'entreprise devra effectuer à ses frais les réparations des ouvrages détériorés, cela sous le contrôle du Maître d'Ouvrage.

1.2 CONNAISSANCE DES LIEUX

1.2 1 Connaissance des lieux :

- L'entrepreneur est réputé avoir, avant remise de son offre, pris connaissance (complète et entière), des lieux et de leurs abords, et avoir, si il le jugeait utile, sollicité le Maître d'Œuvre, pour tous renseignements complémentaires utiles. Il est donc réputé avoir pu apprécier l'ensemble des contraintes liées au site, et en avoir tenu compte lors de la remise de son offre.
- Aucune plus-value ne sera accordée après la remise des offres.
- Dès que l'Ordre de Service de commencement des travaux lui est signalé, l'entreprise du présent lot fera faire un constat contradictoire de l'état des lieux, des zones concernées par les travaux, et des zones à conserver, en présence du Maître d'Œuvre et du Maître d'Ouvrage.
- L'entreprise prendra en compte la location de l'espace rue.

1.2 2 Contraintes d'accès et de circulation

- S'agissant de travaux sur un site occupé l'entreprise devra se soumettre aux contraintes d'accès et de circulation et obtenir toutes les autorisations de voirie nécessaires.
- Le stationnement devra cohabiter avec celui de l'établissement et ne devra pas gêner celui-ci.

1.3 ETUDE BETON ARME

1.3 1 Etude BA à la charge MO

- Dans le cadre d'une mission de base, l'avant métré a été réalisée par le
BE MATHIEU
rue Mozart - Espace du Parc
Tél: Tel : 04.75.43.30.31, Télécopie : Fax : 04.75.42.07.39
Courriel : Email : contact@bureaumathieu.fr

- Le BET se chargera également de la réalisation des plans d'exécution et de ferrailage.
- Le Coût de cette mission est à la charge du Maître d'ouvrage.

- Les plans d'atelier et de chantier BA restent à la charge de l'entreprise conformément à la loi sur la mission d'ingénierie.

- Ces plans d'atelier comprennent notamment :
 - . les façonnage et débits d'armatures pour le fabricant d'armatures,
 - . les plans de calepinage de treillis soudés,
 - . les quantités à commander.

1.3 2 Conception, calcul, documents graphiques

- Les structures BA sont définies et calculées pour rester en cohérence avec le projet architectural. Tous les calculs et justifications seront fait en respectant les réglementations en vigueur.
- Les notes de calcul devront clairement indiquer les hypothèses présent en compte (charges climatiques, permanentes, surcharges d'exploitation et de service).

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

1.4 QUANTITATIF

1.4 1 Marché au prix global et forfaitaire

- La proposition de prix du soumissionnaire est forfaitaire, et correspond à la totalité des prestations et exigences du DCE et s'entend installation livrée en ordre de marche. Néanmoins, le bordereau de prix servira au règlement des travaux réellement réalisés en cas de modifications survenues en cours de chantier.
- L'offre de prix s'entend complète c'est-à-dire fournitures, main d'oeuvre, frais de déplacement, compte prorata, frais d'études propres au soumissionnaire et autres frais mentionnées dans le DCE.

1.4 2 Etablissement quantitatif

- Les quantités données dans le bordereau quantitatif sont indicatives et ne soustraient pas le soumissionnaire, de sa responsabilité quant aux quantités réelles à mettre en oeuvre pour la livraison en ordre de marche de ses installations.
- Pour cela, il devra vérifier avec soins, la cohérence des quantités entre pièces écrites et pièces graphiques afin d'établir son prix forfaitaire. Dans tous les cas, en cas de différences constatées, il devra obligatoirement prendre en compte la prestation la plus contraignante financièrement et signaler les anomalies dans son offre.
- Pour permettre une comparaison équitable des offres de prix, le bordereau de prix unitaires devra être rigoureusement respecté.

1.5 DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE ET DOE

1.5 1 Dossier DIUO et DOE

- Voir document "PRESCRIPTIONS TOUS CORPS D'ETAT"

1.6 DISPOSITIFS DE SECURITE CHANTIER

1.6 1 Mesures de sécurité pour les tiers

- . Toutes les mesures de sécurité devront être prises pendant les travaux,
- . Mise en place de barrières de protection afin de délimiter les cheminements en dehors des zones à risques et maintien pendant toute la durée du chantier par ce lot,
- Le débattement de la grue devra faire l'objet d'un accord préalable. En aucun cas les charges ne devront survoler les espaces liés à la circulation des piétons et de la circulation des véhicules du personnel du site ainsi que les propriétés voisines.
- L'entreprise est réputée avoir incorporé dans son offre toutes les prestations lui incombant conformément à la notice de sécurité coordination SPS.

1.6 2 Dispositifs communs de sécurité sur le chantier.

- Toutes les mesures de sécurité devront être prises pendant les travaux,
- Mise en place de barrières de protection afin de délimiter les cheminements en dehors des zones à risques,
- Le débattement de la grue devra faire l'objet d'un accord préalable. En aucun cas les charges ne devront survoler les espaces liés à la circulation des piétons et de la circulation des véhicules du personnel du site ainsi que les propriétés voisines.
- L'entreprise du présent lot fournira et mettra en place au fur à mesure de l'avancement de ses travaux les dispositifs de sécurité et les protections collectives de chantier suivant spécifications du PGC.
- L'entretien et la dépose de ces ouvrages est à la charge du présent lot.
- L'entreprise est réputée avoir incorporé dans son offre toutes les prestations lui incombant conformément à la notice de sécurité coordination SPS.

1.6 3 Mise à la disposition des autres corps d'état des installations de chantier.

- En cas de mise à la disposition des autres corps d'état des installations de chantier, il sera établi une convention d'utilisation de ces installations entre les entreprises.
- Ce document a pour objet de définir les conditions de transfert de responsabilité pour l'utilisation des

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "1.6.3 Mise à la disposition des autres corps d'état des ..."

ouvrages tels que échafaudages, passerelles de sécurité, matériel de levage, etc ...

- Il comprend:

- . la description des installations,
- . la conditions de mise à disposition,
- . les conditions d'utilisation,
- . les modalités et la fréquence d'entretien,
- . la durée d'intervention,
- . etc ...

1.7 INSTALLATION DE CHANTIER

1.7.1 Affichage réglementaire du permis sur panneau 0,80 x 1,00 m ht

- L'entreprise du présent lot devra fournir et poser un panneau réglementaire de 0,80 x 1,00 m ht où figureront les coordonnées du Permis de Construire et tous les autres renseignements conformément au code de l'urbanisme.

- Attention ! ne pas confondre avec le panneau publicitaire compté ci-après.

▣ **Localisation :**

- **A l'entrée du chantier.**

1.7.2 Panneau de chantier publicitaire de 2.00x3.00m de ht

- Fourniture pose d'un panneau de chantier publicitaire à disposer à 1,50m du sol.

- La mise en peinture sera réalisée suivant la maquette fournie par le Maître d'Oeuvre

- Ce panneau devra fournir la dénomination :

- . De l'opération.
- . Du Maître d'Ouvrage.
- . De l'équipe d'ingénierie
- . De toutes les entreprises.
- . De tous les renseignements, Dessins, logos demandés par le Maître d'Oeuvre.
- . Etc...

- Y compris toutes sujétions de mise en place, scellement, contreventements Etc...

- Dépose et évacuation du panneau après la réception.

- Ce panneau sera réalisé à l'aide d'une impression numérique par jet d'encre, en quadrichromie.

- A partir d'un document fourni par le Maître d'Oeuvre (dessins, photos etc ..) celui-ci sera reproduit en incorporant les textes et les logos sur un tissu ou une bâche PVC qui sera fixé sur un contreplaqué.

▣ **Localisation :**

Suivant instructions du Maître d'oeuvre en accord avec le Maître d'ouvrage

1.7.3 Clôtures de chantier en panneaux pleins de 2.00 m ht

- Clôtures de chantier en panneaux pleins de 2.00 m ht

- Clôture sur 2,00m de hauteur avec ossature appropriée.

- Remplissage réalisé en panneaux bac acier pleins de finition laquée,

- Ossature métallique appropriée fixée dans des plots béton préfabriqués amovibles et jambes de force fixées au sol.

- Dépose et enlèvement en fin de chantier.

▣ **Localisation :**

- Pour délimiter la surface du chantier nécessaire à la réalisation de ce dernier, suivant indications du plan de principe d'installation à réaliser par l'entreprise du présent lot pendant la période de préparation en accord avec le C.S.P.S.

1.7.4 Branchement provisoire d'eau

- L'entreprise doit effectuer les démarches administratives nécessaires auprès de la compagnie gestionnaire du réseau d'eau.

- Fourniture et pose d'un compteur d'eau et d'un robinet d'arrêt au point de branchement.

- Fourniture et pose de canalisation en polyéthylène Ø19/25 mm pour alimentation des installations

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "1.7 4 Branchement provisoire d'eau..."

communes de chantier et du robinet de puisage.

- L'installation sera déposée en fin de chantier.

▣ **Localisation :**

Depuis le point de branchement.

1.7 5 Branchement provisoire d'électricité

- L'entreprise du présent lot doit effectuer les démarches administratives nécessaires au branchement de l'électricité du chantier,

- L'entreprise du présent lot devra : un comptage TRI 400V+ N pour les besoins du chantier avec une armoire de protection agréée par l'EDF et l'installation d'une armoire principale avec l'indice de protection IP 44-7, montée sur pied support avec coup de poing d'arrêt d'urgence et, les protections différentielles par disjoncteurs à porte-repère intégré.

- L'alimentation de l'armoire principale se fera par câble U1000 R02V de section appropriée.

- L'installation de chantier sera déposée en fin de travaux.

▣ **Localisation :**

- Depuis le point de branchement.

1.7 6 Branchement provisoire d'égoût.

- Depuis les installations communes de chantier jusqu'au regard de branchement en tenant compte des aménagements d'hygiène nécessaires.

- En cas d'impossibilité ou pour des raisons d'éloignement des installations de chantier par rapport au point de branchement, l'entreprise devra installer un assainissement autonome type chimique avec l'accord du maître d'oeuvre et du CSPS.

1.7 7 Bureau, vestiaires-réfectoire et sanitaires suivant la Notice du CSPS

- La prestation comprend :

. l'installation des locaux : bureaux de chantier, salle de réunion, vestiaires, sanitaires suivant PGC SPS et CCAP.

. terrassements, fondations provisoires, etc..

. les frais de location

. l'installation de chauffage, de plomberie, éclairage, etc...

. l'installation de mobilier, chaises, tables, panneaux d'affichage, etc...,

. les sanitaires devront être complètement nettoyés au moins une fois par jour.

. repliement de l'installation en fin de chantier y compris enlèvement des fondations.

. la location éventuelle.

- L'entretien et le nettoyage de ces locaux est à la charge du compte prorata une fois par semaine par une entreprise spécialisée y compris fourniture des consommables.

▣ **Localisation :**

- Suivant plan de principe d'installation de chantier et PGC.

1.7 8 Moyens de levage

- L'entreprise devra prévoir tous les moyens de levages appropriés aux ouvrages à construire.

- En cas d'installation de grue fixe l'implantation définitive sera choisie avec l'accord du Maître d'œuvre et du CSPS.

- Pendant la période de préparation elle devra demander toutes les autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes.

- L'installation de la grue sera contrôlée par un bureau de contrôle qui établira un rapport de sécurité avant et après le montage aux frais de l'entreprise du présent lot.

- Elle devra être conforme aux spécifications du PGC et sera équipé d'un anémomètre.

- L'entreprise fournira un plan d'assise des moyens d'élévation (chemin, massifs et soutènement (si nécessaire) de la grue),

- Tous les travaux d'infrastructure nécessaires (terrassements, fondations etc..) et la remise en état après repliement sont à la charge du présent lot.

- Pendant la période préparation, une convention devra être établie et signée par les deux parties en accord avec le coordonnateur CSPS. Ce document a pour objet de définir les conditions de transfert de

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "1.7 8 Moyens de levage..."

responsabilité et comprendra:

- . la description de l'engin, et les capacités de charge,
- . la conditions techniques de cette mise à disposition, aucune
- . la durée de l'intervention,
- . etc ...

1.7 9 Signalisation de chantier

- Mise en place d'une signalisation réglementaire pour informer de la présence des travaux, les déviations, la route barrée etc suivant plan d'organisation de chantier avec mise en place de feux tricolore si nécessaire.
- Tout empiètement sur la chaussée devra faire l'objet d'une demande et d'un accord (MO, CSPS, DDE, MAIRIE....).
- Les arrêtés de circulation seront affichés à chaque extrémité du chantier.

1.8 GESTION DES DECHETS

1.8 1 Dossier Gestion des déchets

Voir document "PRESCRIPTIONS TOUS CORPS D'ETAT".

1.9 CONSTATS D'HUISSIERS

- Avant tout démarrage des travaux de déconstruction, les constats d'huissier devront être établis **pour toutes les constructions mitoyennes ou distantes de moins de 5.00 m**, ainsi que sur l'état des abords et accès des bâtiments. (constats à la charge du présent lot).
- Ces constats seront établis en présence du Maître d'Ouvrage et des riverains.
- Ces constats d'huissiers porteront :
 - . **à l'extérieur des bâtiments** : état des couvertures, des murs, qualité des enduits, menuiseries et fermetures, tous autres ouvrages extérieurs liés aux constructions tels que enseignes, plaques de signalisation etc...
 - . **à l'intérieur des bâtiments** : état général des plafonds, parois et sols avec mention pour chaque local, de l'existence de fissures ou non, et toutes autres ouvrages nécessaires à l'établissement de l'état des lieux.
 - . des témoins devront être posés sur toutes les fissures, avant travaux de déconstruction, ainsi que sur d'éventuelles fissures qui apparaîtraient en cours de démolition
 - . **les abords** : sur l'état des revêtements, bordures, tampons de regards etc...
- Ces constats seront accompagnés d'un reportage photos, notamment sur les zones litigieuses.
- Après achèvement des travaux de déconstruction, l'entreprise devra faire établir des constats d'huissiers des constructions et terrains mitoyens ou distantes de moins de 5.00 m .
- Ces constats devront être établis de la même façon que ceux établis avant travaux et définir les modifications éventuelles apparues après travaux avec reportage photographique.

1.9 1 Constats d'huissier avant travaux à fournir en 4 exemplaires

- ▣ **Localisation :**
En périphérie du bâtiment et de ses abords.

1.9 2 Constats d'huissier après travaux à fournir en 4 exemplaires

- ▣ **Localisation :**
En périphérie du bâtiment et de ses abords.

1.10 DEMARCHE HQE

1.10 1 Prescriptions relatives aux bétons et adjuvants :

- A propos des huiles de décoffrage :
 - . en cas de mise en œuvre de béton, les huiles de décoffrage utilisées seront nécessairement conformes, à la Norme NF EN ISO 9408 OCDE 301 F, et notamment :

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "1.10 1 Prescriptions relatives aux bétons et adjuvants ..."

- * de nature végétale à plus de 80 %,
- * non nocives (Xn), et
- * biodégradables rapidement (> 60% à 28 jours),
- . **elles devront comporter 5 gouttes (Très bon) dans la classification Synad Produits de démoulage**, dans les rubriques "environnement" et "santé", ou équivalent
- . ces produits étant majoritairement utilisés par pulvérisation, il est fortement conseillé de porter un masque et des lunettes, à cause des fines particules qui peuvent être inhalées.
- . le port de gants est également recommandé. En tous cas, avant toute utilisation, il est nécessaire de se reporter à la fiche de données de sécurité du produit de chaque fabricant
- . les containers des huiles de décoffrage disposent d'un bac de rétention pour les égouttures.

- A propos des adjuvants béton :

. les adjuvants béton de la liste suivante, non limitative, devront bénéficier au minimum du **label de qualité FSHBZ** :

- * les plastifiant / réducteur d'eau
- * superplastifiants / hauts réducteurs
- * rétenteurs d'eau
- * entraîneurs d'air
- * accélérateurs ou retardateurs de prise
- * hydrofuges de masse
- * accélérateurs de durcissement
- * antigels
- * inhibiteurs de corrosion
- * régulateurs de viscosité
- * agents réducteurs de retrait ou de bullage
- * agent de cure interne
- * agent hydrophobe
- * etc...

2 DECONSTRUCTION

2.1 DECONSTRUCTION EXTERIEURES

2.1 1 Démolition d'enrochement en pierres

- Démolition d'enrochement en pierres par tous moyens appropriés agréée par le Maître d'Œuvre.
- Sujétion d'étaie et de contreventements nécessaires pour les parties adjacentes conservées,
- Découpe soignée contrepartie conservée avec reprise après réalisation du futur muret.
- Evacuation des gravats dans un centre d'enfouissement technique.

▣ **Localisation :**

- L'enrochement du parking au Nord du projet (non compris retour vers escalier)

2.1 2 Démolition de garde corps métallique

- Decoupe ou descellement des potelets, dépose du garde corps,
- Découpe soignée au droit des parties conservées,
- Mise en oeuvre d'un traitement antirouille au droit des découpes conservées,
- Evacuation de l'ensemble dans un centre de traitement des déchets agréé.

▣ **Localisation :**

- Le garde-corps existant au droit du parking au Nord du projet (non compris retour vers escalier)

2.1 3 Dépose de portail métallique existant

- Decoupe ou descellement des charnières et tous éléments présents.
- Mise à disposition du Maître d'Ouvrage.

▣ **Localisation :**

- Le portail existant de l'école

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

2.1 4 Dépose de marches en rondins bois.

- Dépose de marches en rondins bois
- Mise à disposition du Maître d'Ouvrage.

▣ **Localisation :**

- L'escalier existant au droit du futur mur de soutènement

2.1 5 Dépose clôture grillagée

- Dépose de la clôture y compris descellement des potelets, et dépose des portillons et porail intégrés
- Découpe soignée au droit des parties conservées
- Evacuation de l'ensemble dans un centre de traitement des déchets.

▣ **Localisation :**

- La clôture de l'école sur l'emprise des travaux à réaliser.

3 TERRASSEMENTS ET DIVERS

3.1 LIMITE DES PRESTATIONS

3.1 1 Limite de prestations

- La limite d'intervention pour les terrassements est délimitée sur le plan de masse de l'architecte.
- Les terrassements généraux sont à la charge du présent lot.
- L'entreprise du présent lot a aussi à charge la réalisation des terrassements pour les fondations.

3.1 2 Incidences de l'étude géotechnique

- L'entreprise du présent lot est réputée avoir pris connaissance de l'étude géotechnique qui est jointe au DCE et **avoir intégrée dans son offre les incidences financières**. Notamment pour :
 - . la nature et caractéristiques des sols
 - . sujétions d'exécutions particulières (présence d'eau etc ...)
 - . la préparation de la plateforme de dallages et voiries,
 - . les caractéristiques et nature des matériaux exigés,
 - . les valeurs de compactages demandés,
 - . les essais de contrôle,
 - . Mode de terrassements,
 - . Traitement des arrivées d'eau éventuelles en phase provisoire et définitive,
- Toutes les prescriptions indiquées dans ce documents devront être respectées.

3.1 3 Démolition des vestiges

Aucune plus-value ne sera reprise pour démolition de vestiges d'ouvrages maçonnés enterrés, rencontrés dans les terrassements des fondations.

3.2 DEBROUSSAILLAGE

3.2 1 Arrachage d'arbres et évacuation

▣ **Localisation :**

La végétation et les arbres non conservés sur l'emprise des terrassements et des aménagements extérieurs.

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

3.3 TERRASSEMENTS

3.3 1 Décassement avec démolition des ouvrages en surface (quantité théorique non foisonnée):

- Tous travaux de terrassements exécutés au moyen d'engins mécaniques.
- Démolition de tous les ouvrages de maçonnerie ou autres en surface.

▣ **Localisation :**

- Sur l'emprise des ouvrages maçonnés à construire avec 1.00ml de débord, jusqu'à -0.50m de l'arase des semelles y compris talus et réalisation de banquettes
- Sur l'emprise des voiries avec 0.50ml de débord, jusqu'à -1.00m des niveaux finis.

3.3 2 Fouilles en rigoles et en puits.

- Tous travaux de terrassements exécutés au moyen d'engins mécaniques.
- Nature du terrain et du sous-sol sont censé être parfaitement connus par les entreprises avant toutes remise des offres. Voir étude géotechnique jointe au dossier de consultation des entreprises et de l'étude BA .
- Réalisation de talus réglementaires pour éviter tout éboulement des parois ou blindage pour retenir les terres.
- Dressement des fonds.
- Quantités théoriques non foisonnés;
- En fonction de la profondeur des fouilles, le mode opératoire intégrera les précisions relatives à la suppression du risque d'enfouissement et le balisage.

▣ **Localisation :**

- Sections et repérages suivant étude BA du Bureau BE MATHIEU
- Partant des niveaux de plateforme:
 - . fouilles en rigole pour la semelle filante,
 - . fouilles en puits pour les semelles isolées,
 - . fouilles en rigole pour bêches et béton de propreté sous longrines et tirants

3.3 3 Evacuation des terres provenant des fouilles.

▣ **Localisation :**

- Concerne toutes les terres provenant des fouilles pleines masses et en rigoles.

3.4 REMBLAI

3.4 1 Déroutage d'un film anticontaminant 240g/m²

Fourniture et déroulage d'un film anticontaminant constitué par un géotextile de classe VI (masse surfacique supérieure ou égale à 240 grammes/m²), recouvrement des lés sur 0,15 ép.

▣ **Localisation :**

- Sur l'ensemble des surfaces avant remblaiement.

3.4 2 Remblai en matériaux drainants naturels 0/80mm (type GTR D31)

- Remblai réalisé en matériaux drainants et naturels 0/80 mm (type GTR D31), par couches successives de 0.30 ép.
- Travaux réalisés au moyen d'engins mécaniques et manuellement notamment contre les constructions.

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation d'une plateforme de 50cm d'épaisseur sur l'emprise des voiries avec 0.50ml de débord et l'emprise des ouvrages maçonnés avec 1.00ml de débord
- Remblaiement après réalisation des ouvrages maçonnés pour mise à niveau des plateformes

3.4 3 Essais de plaques

- Avant la réalisation du dallage et après les remblais complémentaires, l'entreprise du présent lot devra fournir les procès-verbaux d'essais de plaques.
- Ces essais de compacité seront réalisés aux frais de l'entreprise, ceux-ci doivent être réalisés par un organisme certifié indépendant de l'entreprise et agréé par le Maître d'Œuvre, selon mode opératoire LCPC.
- Coefficient de compacité selon rapport de sol $EV2/EV1 < 2,2$, $EV2 > 30$ Mpa- Les valeurs minimales

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "3.4.3 Essais de plaques..."

sont définis dans l'étude géotechnique et l'étude BA.

- Si les résultats n'étaient pas atteints l'entreprise doit purger la zone incriminée, remettre du remblai de qualité appropriée, recompacter avec arrosage et apport éventuel de remblai et refaire d'autres essais à ses frais.

- ▣ **Localisation :**
Prévoir 3 essais.

4 FONDATIONS

4.1 DEFINITION DE LA PRESTATION

4.1.1 Calcul des fondations

L'attributaire gardant l'entière responsabilité de la tenue de ses ouvrages, les concurrents ont charge pour établir leur offre de prix, de calculer leurs fondations.

4.1.2 Définition de la prestation

- Sont prévus sous ce titre tous les travaux de fondations nécessaires aux bâtiments.
- Ces travaux de fondation ont fait l'objet d'une étude établie par le Bureau d'Etudes :
BE MATHIEU
rue Mozart - Espace du Parc
26000 VALENCE
Tel : 04.75.43.30.31 - Fax : 04.75.42.07.39
Email : contact@bureaumathieu.fr

- Pour établir leur offre de prix, les entreprises devront retenir la solution adoptée dans l'étude B.A. qui servira de base pour le calcul des ouvrages B.A.
- Le projet définitif sera soumis au Maître d'Œuvre avec note de calculs et plans détaillés à l'appui.
- L'attributaire est censé avoir calculé son prix de manière à satisfaire à tous les impératifs techniques ou autres exigés par l'ingénieur B.A.
- Pour le calcul des ouvrages, on retiendra toutes les charges permanentes de quelque nature qu'elles soient, les surcharges libres conformément à la réglementation et à l'utilisation des locaux.
- Au cas où après l'ouverture des fouilles, des modifications s'imposeraient dans ces coordonnées principales en accord avec le Bureau de Structures l'incidence de ces modifications serait reprise en plus ou en moins sur le prix global.
- Il y aura lieu pour l'entreprise, toute fois, d'obtenir l'accord préalable du Maître d'Œuvre et du Maître d'Ouvrage, et d'établir des attachements contradictoires au moment de l'exécution des fouilles, faute de quoi aucune plus-value ne sera acceptée par le Maître d'Œuvre.

4.1.3 Niveaux

- Pour établir le prix global, on retiendra les niveaux figurant sur les plans et dans l'étude BA.
- Au cas où des modifications de niveau devraient intervenir, les incidences financières seraient réglées comme prévues au § Définition de la prestation.
- Niveau +/- 0,00 = 383.35 NGF (à vérifier sur plan).

4.1.4 Contrôle du fond de fouilles

- Avant tout commencement du coulage des fondations les fouilles devront être examinées par les Bureaux d'étude BA et de Contrôle afin de confirmer les niveaux d'assises des fondations.
- Profondeurs stipulées sur l'Etude BA.

4.2 SEMELLES EN B.A.

- Béton de rattrapage ou de propreté
- Béton, armatures suivant avant métré BA.
- Coffrage en Parement Courant,
- Armatures de liaison entre semelles et longrines,
- Arase soignée de la partie supérieure,

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

- Réservations suivant indications du charpentier pour mise en place des platines métalliques.

- 4.2 1 Béton de propreté C16/20 Classe X0 de 10 cm env coulé en pleine fouille pour fondations
- Béton de gravier de 10 cm ép env coulé à pleines fouilles y compris blindage éventuel.
- Sujétion de redans pour surprofondeur des fondations.
- ▣ **Localisation :**
Sous les tirants BA et les longrines en contact direct avec le sol.
- 4.2 2 Gros béton type C20/25 Classe XC2 coulé en pleine fouille pour fondations
- Béton de gravier type C20/25, coulé à pleines fouilles y compris blindage éventuel.
- Sujétion de redans pour surprofondeur des fondations.
- ▣ **Localisation :**
Pour les semelles filantes et isolées BA, avec positionnement et sections suivant étude BA du Bureau BE MATHIEU
- 4.2 3 Béton type C25/30
- Sections , armatures et coffrage suivant étude BA
- dosage suivant étude BA
- ▣ **Localisation :**
- Pour les semelles filantes et isolées BA, avec positionnement et sections suivant études BA du Bureau BE MATHIEU
- 4.2 4 Béton type C25/30 pour fût BA
- Sections, armatures et coffrage suivant étude BA,
- dosage suivant étude BA.
- ▣ **Localisation :**
- Pour les fûts avec positionnement et sections suivant étude BA du Bureau BE MATHIEU
- 4.2 5 Acier H.A. - Semelles B.A.
Armatures suivant étude B.A.
- ▣ **Localisation :**
Pour les fondations localisées ci-dessus suivant étude BA du Bureau BE MATHIEU
- 4.2 6 Aciers HA pour Fût
- ▣ **Localisation :**
- Pour les fûts avec positionnement et sections suivant étude BA du Bureau BE MATHIEU
- 4.2 7 Coffrage parement élémentaire
- ▣ **Localisation :**
- Pour les fûts avec positionnement et sections suivant étude BA du Bureau BE MATHIEU
- 4.2 8 Bêche en béton C25/30 yc aciers,coffrages
- Bêche en béton C25/30 coulé dans coffrage soigné
- Dimensions suivant étude BA
- Aciers suivant étude BA.
- ▣ **Localisation :**
- Pour réalisation des bèches BE1 suivant étude de structure.
- 4.2 9 Scellement des platines de la charpente
- Les platines seront fournies par le Charpentier ,
- L'entreprise du présent lot a la charge le scellement des platines de la charpente à différentes côtes pour tenir compte des adaptations au sol existant et aux niveaux finis.
- Toutes sujétions de traçage et d'implantation des platines aux niveaux définis dans l'étude BA.
- ▣ **Localisation :**
- Concerne le scellement des platines des poteaux métalliques dans les fûts BA.

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

4.3 LONGRINES ET VOILES EN INFRASTRUCTURES

4.3 1 Béton C25/30 pour longrines et voiles en infrastructure

- Béton C25/30 y compris sujétion d'incorporation d'adjuvant hydrofuge dans le béton pour empêcher toutes les remontées d'humidité.
- Sections et armatures suivant étude BA.
- Arase soignée de la partie supérieure, tolérance maximum de 2 mm sous règle de 2.00 m.
- Sujétions de mise en place de réservations suivant plans fournis par les autres entreprises pendant la période de préparation.
- Les rebouchages de ces réservations sont reprises par ailleurs.

▣ **Localisation :**

Pour toutes les longrines, voiles en infrastructure et murs de soutènement avec sections suivant plan du BET BE MATHIEU

4.3 2 Aciers HA et TS.

- Armatures suivant étude BA

▣ **Localisation :**

- Suivant étude du BET BE MATHIEU

4.3 3 Coffrage en parement courant

▣ **Localisation :**

Pour toutes les longrines, voiles en infrastructure et murs de soutènement avec sections suivant plan du BET BE MATHIEU

4.3 4 Coffrage courbe en parement courant.

- Rayon de courbure suivant pièces graphiques de l'architecte.

▣ **Localisation :**

- Pour le coffrage des longrines et voiles en courbe localisées ci-dessus sur les deux faces.

4.4 ARASE ETANCHE

4.4 1 Arase étanche :

- Il sera prévu soit une incorporation d'adjuvant hydrofuge dans toutes les longrines pour empêcher toutes les remontées d'humidité.

▣ **Localisation :**

- Pour toutes les longrines et murs suivant plan de repérage de l'étude BA.

4.5 PEINTURE BITUMINEUSE

4.5 1 Peinture bitumineuse anti-termites

- Application de 2 couches de peinture bitumineuse type IGOLATEX® Anti termites de SIKA ou équivalent
- Rebouchage des trous de serre joints et ragréage soigné du parement des murs

▣ **Localisation :**

- En périphérie extérieure du bâtiment pour tous les parements enterrés des longrines et des murs en infrastructure (vide sanitaire ou sous-sol).

4.6 DRAIN

4.6 1 Cunette béton et drain Ø160mm ép.

Réalisation d'un cunette béton comprenant :

- Fouille en tranchée complémentaires au terrassement
- Béton de propreté à 200 kg sur 10 cm ép et 0.45 largeur mini, en pente en pied de fondation
- Cunette en béton C25/30 sur 0.15 ép moyenne et de 0.40 largeur mini

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "4.6 1 Cunette béton et drain Ø160mm ép...."

- Peinture bitumineuse sur les parois adjacentes

Fourniture et mis en place d'un drain en PVC annelé Ø 160 mm posé sur un film non tissé de 350 Gr/m². Le film non tissé enrobera un lit filtrant de gravier 10/30 exempt de fines, à raison de 0,60 x 0,60m ht. Ce film enrobera le drain et ce lit de gravier avec un recouvrement de 0,40 m mini. Remblaiement complémentaire en tout-venant 0/80 soigneusement compacté.

▣ **Localisation :**

- Suivant pièces graphiques de l'architecte, au droit du mur de soutènement.

4.6 2 Regard 40 x 40 cm, tampon fonte 125kn, profondeur adaptée

▣ **Localisation :**

Pour réseau de drainage ci-avant.

4.6 3 Barbacanes en tuyau cuivre Ø 100mm

- Mise en place de barbacanes en tuyau cuivre Ø 100mm dépassant de 0,05m et coupé en sifflet.

- Côté terre mise en place d'un feutre non tissé collé sur le mur.

▣ **Localisation :**

- Au droit du mur de soutènement suivant étude BA

4.7 ISOLATION DES MURS ENTERRES

- Isolation par des plaques de polystyrène extrudé assemblées par rainures et languettes avec mortier de protection intégré de type ROOFMATE LG-X ou similaire,

- Conductivité thermique de 0.029 W/mK

- Réaction au Feu suivant norme EN 13501-1 : E.

- Résistance à la compression de 0.30 N/mm²

- Fixation mécanique de l'isolant avec profilés en tôle d'acier galvanisé venant en recouvrement sur le panneau en partie haute et basse.

- Profilé en acier galvanisé venant en recouvrement de l'isolant au droit des seuils de porte.- Toutes sujétions de découpe soignée des panneaux et de jonction dans les angles par coupe en onglet ou délardement de l'isolant.

- Application d'une peinture acrylique en deux couches sur la partie hors sol, de couleur au choix de l'architecte.

4.7 1 Isolation des parties enterrées avec isolant de 60 mm avec protection mécanique intégrée - R=2.10 m²K/W

▣ **Localisation :**

- Pour tous les soubassements enterrés au droit des façades isolées par l'extérieur.

4.8 BOUCHEMENT DES PENETRATIONS

4.8 1 Étanchéité des sorties ou pénétrations

- Réaliser le traitement étanche de toutes les pénétrations ou sorties à savoir EU, EV, EP, EAU, EDF, TEL, Etc ... par tous moyens injection de mousse de polyuréthane, puis rebouchage au mortier dosé à 350 kg et traitement des joints au mastic.

5 OUVRAGES BA ET PLANCHERS EN INFRASTRUCTURE

5.1 OUVRAGES HORIZONTAUX EN BA

- Suivant études BA

- Toutes sujétions d'étaie et de calage.

5.1 1 Béton type C25/30

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des chaînages de planchers et relevés BA

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

5.1 2 Aciers suivant étude B.A.

- ▣ **Localisation :**
 - Pour réalisation des chaînages de planchers et relevés BA

5.1 3 Coffrage en parement courant pour poutres-chaînages

- ▣ **Localisation :**
 - Pour réalisation des chaînages de planchers et relevés BA

5.1 4 Coffrage courbe en parement courant.

- ▣ **Localisation :**
 - Pour réalisation des chaînages de planchers et relevés BA courbes

5.1 5 Relevé BA de 10x10cm en rive de dalle

- Suivant étude BA
- ▣ **Localisation :**
 - Au droit de la rampe PMR

5.2 PLANCHERS EN DALLE PLEINE

- Dalle B.A. en béton C25/30, épaisseurs et armatures suivant étude BA,
- Résistance au feu conforme à la réglementation,
- Dalle pleine coulée sur place,
- Parement suivant description ci-après,
- Coffrage Soigné en sous-face,
- Produit de cure antifissuration à mettre en oeuvre suivant période de coulage,
- Réservations à mettre en place suivant indications des autres corps d'état,
- (Surfaces Dans Oeuvre : DO).

5.2 1 Dalle BA de 20cm ép y/c coffrage et aciers coulé sur place

- ▣ **Localisation :**
 - Dalles suivant étude BA.

5.2 2 Dalle BA de 20cm ép y/c coffrage et aciers coulé sur place avec forme de pente 5%

- ▣ **Localisation :**
 - Pour réalisation de la rampe

5.2 3 Sujection de parement sablé.

- Sujection de réalisation avec parement supérieur sablé.
- ▣ **Localisation :**
 - Les planchers ci-avant à l'extérieur

5.3 PLANCHER HOURDIS CREUX

- Plancher BA composé de poutrelles en béton précontraint, hourdis creux en ciment et table de compression avec treillis soudé. Armatures complémentaires suivant étude B.A.
- Etalement approprié.
- Incorporation de produit de cure antifissuration
- Réservations à mettre en place suivant plans fournis par les autres corps d'état.
- Parement supérieur finement taloché pour recevoir directement une étanchéité, aucun flash supérieur à 10 mm ne pourra être toléré, pente légère vers gargouilles EP,
- Chaînage périphérique, bandes noyées BA, doublement des poutrelles etc ... suivant étude BA
- Chevêtre BA au droit de toutes les trémies de gaines techniques,
- (Surface dans Oeuvre).

5.3 1 Plancher hourdis creux 16 + 4

- ▣ **Localisation :**
 - Suivant plan de repérage de l'étude BA du BE MATHIEU

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

5.3 2 Sujétion de parement sablé.

- Sujétion de réalisation avec parement supérieur sablé.

▣ **Localisation :**

- Les planchers ci-avant à l'extérieur

6 FINITIONS

6.1 APPUIS ET SEUILS

6.1 1 Seuils avec nez arrondi

- En béton moulé de 15 cm d'ép, avec armatures, coffrage,
- Suivant profils et détails fournis par les entreprises des lots menuiseries extérieure et serrurerie , etc...,
réalisation du seuil sur l'épaisseur du mur avec débord de protection suivant détail de l'Architecte.

▣ **Localisation :**

- Pour toutes les ouvertures extérieures sans allège.

6.2 ENDUITS MONOCOUCHE

- Les supports seront constitués de murs en béton ou agglos avec ouvrages incorporés en béton armé (linteaux, chaînages etc ...)

- Travaux préparatoires comprenant :

. Mise en place de règles ou de cornières PVC à tous les angles de façades, tableaux, linteaux etc...,

. Dépoussiérage ou enlèvement de traces de boue éventuelles,

. S'assurer qu'il ne reste pas d'huile de décoffrage sur les parements en béton dans le cas contraire procéder à un dégraissage des supports,

. Humidification des supports par arrosage,

- Application par machine à projeter, en 2 passes:

. 1ère passe projetée et dressée à la taloche plastique pour obtenir une épaisseur minimale de 8 mm.

. 2ème passe, projetée après temps indiqué de séchage prescrit par le fabricant, épaisseur comprise entre 10 et 12 mm , épaisseur totale minimale de 15 mm .

- Suivant positionnement finition projetée fin ou grattée pour les façades suivant positionnement sur les plans de façades de l'architecte et talochée pour les tableaux et linteaux

- Fourniture et pose, à toutes les solutions de continuité, de grillage "type cage à poules" pour supprimer tout risque de fissuration.

- La ou les teintes des enduits seront définies par l'Architecte sur présentation d'échantillons de la gamme Colorithèque.

- Classement M5 E4 R5 U5 C1

- Il sera prévu tous les échafaudages nécessaires à la réalisation des travaux

- Les échafaudages seront conformes aux règlements d'hygiène et de sécurité

- La hauteur à prendre en compte est celle permettant d'obtenir la sécurité conforme à la réglementation.

- Ces échafaudages pourront être utilisés également par les autres entreprises, notamment les entreprises de Gros oeuvre, Charpente-couverture, Zinguerie et de Menuiserie Extérieures, leur intervention sera coordonnée avec l'avancement des façades. Aucune rémunération ne devra être exigée.

- Protection appropriée et sérieuse des ouvrages tels que vitrages, menuiseries, Etc...liste non limitative

- Certificat de qualification CSTB.

- Travaux à réaliser conformément au DTU 26.1

6.2 1 Enduit monocouche parement frotté fin

▣ **Localisation :**

- Les voiles d'infrastructure et murs de soutènement apparents à l'extérieur

6.3 PROFILES DE FINITION

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

6.3 1 Profilé aluminium formant goutte d'eau.

- Profilé évitant le ruissellement sur les façades en aluminium extrudé.
- Dimensions : 50 mm ht x 20 mm larg.
- Profilés prépercé et muni d'un fond de joint et d'un joint à l'arrière.
- Système comprenant les fourreaux de jonction et les fourreaux d'angles
- Traitement de surface: Alu brut.
- Pose par collage et fixations mécaniques, mise en oeuvre d'un joint à la pompe en partie haute.
- Référence Dallnet goutte d'eau de Danialu ou équivalent

▣ **Localisation :**

- En tête des voiles recevant un enduit monocouche

7 OUVRAGES EXTERIEURS

7.1 MURS EXTERIEURS

- Sujétion de fractionnement tous les 6ml maxi suivant étude BA.

7.1 1 Fouilles en rigoles ou en puits y/c évacuation

- Dito chapitre terrassement

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

7.1 2 Gros béton C20/25 coulé à pleine fouille

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

7.1 3 Semelle BA en béton C25/30,

- Même description que pour les fondations du bâtiment.

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

7.1 4 Aciers pour semelles BA

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

7.1 5 Mur en aggro à bancher de 20cm ép. y compris béton et acier - Pose droite

- Maçonnerie en bloc d'agglomérés de ciment type STEPOC ou équivalent (avis technique obligatoire) montés à sec et solidarisé par un remplissage en béton avec armatures,
- Armatures suivant préétude B.A., pour chaînages, linteaux, raidisseurs et autres renforts,
- Remplissage en béton C 25/30 avec adjonction de fluidifiant,
- Mise en œuvre conformément au DTU 23.1 et aux conditions figurant dans l'avis technique du fabricant,
- Epaisseur totale : 20cm,
- Volume béton: 100l/m²,
- Altitude du mur suivant pièces graphiques de l'Architecte.

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

7.1 6 Mur en aggro à bancher de 20cm ép. y compris béton et acier - Pose courbe

- Même description que ci-dessus mais pose courbe

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

7.1 7 Peinture bitumineuse

- Rebouchage des trous de serre joints et ragréage soigné du parement des murs.
- Application de 2 couches de peinture bitumineuse type IGOL de SIKA.

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

7.1 8 Couvertine béton.

- Confection d'une couvertine en béton C25/30, de 12 cm d'épaisseur mini, suivant détail de l'architecte.
- Débords de 6 cm formant goutte d'eau et permettant de protéger l'enduit,
- Coffrage en parement soigné, dessus lissé avec pente vers l'extérieur, chants arrondis au fer.
- Aciers suivant étude BA.

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

7.1 9 Couvertine béton courbe

- Même description que ci-dessus courbe

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des murets du gradin paysager au Nord du Parvis

7.1 10 Enduit à la chaux en parement frotté fin

- Même description que pour les façades du bâtiment.

▣ **Localisation :**

- Pour les parements apparents des murs localisés ci-dessus.

7.1 11 Barbacanes

- Fourniture et pose de barbacanes en tuyau PVC Ø100mm dépassant de 0,05m et coupé en sifflet.
- Côté terre mise en place d'un feutre non tissé collé sur le mur

▣ **Localisation :**

- Pour les murs localisés ci-dessus : prévoir 1 tous les 2m de mur enterré.

7.2 MARCHES EN BETON

7.2 1 Marches en ba.

- Marches et palier en béton Armé coulé sur place comprenant :
 - . terrassements nécessaire pour coulage du radier sous la surface des marches et palier, remblaiement en tout-venant soigneusement nivellé et compacté, évacuation des terres,
 - . Réalisation de marches et palier en béton armé avec chape incorporée balayé, nez arrondi, parements verticaux lissés. Armatures suivant étude BA,
 - . Désolidarisation par feutre d'isorel de 10mm contre existant.

- Sujetion de réalisation de rigoles lisses de part et d'autre des escaliers permettant l'écoulement des eaux pluviales.

- Armatures suivant étude BA.

- Toutes sujétions de fabrication, transport, levage et mise en oeuvre.

- Application d'une peinture sur la première et dernière contre-marche.

- Prévoir une bande de vigilance sur le palier à 50cm conforme à la réglementation PMR.

- Nez de marche anti-dérapant et de couleur contrastée sur toutes les marches

▣ **Localisation :**

- Pour réalisation des escaliers extérieurs

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

7.3 DALLAGES EXTERIEURS

7.3 1 Forme en béton de 15cm ép moyenne réalisation en pente avec finition sablé, y compris renforts périphériques, bêches et terrassements.

- Préparation du support. Partant du niveau de la plateforme, curage, apport de graves propres, remblaiement, nivellement soigné, compactage.
- Mise en oeuvre d'une forme en béton de 15cm épaisseur moyenne **en béton B25/30 de classe XF3**.
- Armatures en treillis soudé suivant étude BA.
- Réalisation avec parement sablé.

- ▣ **Localisation :**
 - **Au droit du Parvis et du Préau**

7.3 2 Bêche en béton C25/30 yc aciers, coffrages

- Fouille en rigole réalisée mécaniquement, compris évacuation des terres,
- Bêche en béton C25/30 coulé dans fouille ,
- Dimensions suivant étude BA
- Aciers suivant étude BA.

- ▣ **Localisation :**
 - **Pour arrêt des dallages localisés ci-avant**

8 RESEAUX EU/EV

8.1 RESEAUX EXISTANTS

8.1 1 Remise à niveau de regard EU

- Descellement avec soin du tampon existant pour réemploi.
- Piquage des parois pour remise à niveau, coffrage et bétonnage avec adjonction de résine type SIKALATEX.
- Scellement du tampon fonte..

- ▣ **Localisation :**
 - **Suivant plan de masse, les 2 regards existants à l'ouest de la Bibliothèque**

8.2 TRANCHEES

- Les fouilles seront creusées de telle manière que le fond soit réglé suivant la pente du réseau, sans inflexion brusque ni coude. Le fond sera soigneusement expurgé de pierres et ne présentera ni flashe, ni saillie,
- Fouille en tranchée à l'engin mécanique,
- Sujétions de blindage des parois, d'épuisement des tranchées, en cas de présence d'eau.
- Toutes les canalisations seront posées sur un lit de sable soigneusement compacté, avec enrobage des canalisations sur une hauteur minimale du quart du diamètre.
- Certaines tranchées seront communes avec les réseaux techniques, prévoir une surlargeur et banquette.
- Finition du remblai en tout-venant graveleux 0/80 avec arrosage et compactage soigné.
- Fourniture et pose de grillages avertisseur de couleur normalisée au-dessus de chaque réseau,
- Evacuation de l'ensemble dans une décharge agréée.
- Toutes sujétions de réalisation suivant CCTG Fascicule N° 70.

8.2 1 Tranchées pour réseau E.U./E.V. de 60 cm de largeur y compris remblaiement et blindage éventuel

- ▣ **Localisation :**
 - **Suivant plan de VRD.**

8.3 CANALISATIONS

- Fourniture et mise en œuvre de canalisations PVC pression à joint caoutchouc, CR8 selon la Norme NFT 54-016 , DTU 60-31 et fascicule N° 71.

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

- Toutes sujétions de mise en œuvre conformément aux prescriptions du fascicule N° 70 (Juillet 1992) : assemblage avec lubrifiant, raccordements, découpes, calage, etc ...

8.3 1 Canalisation PVC Ø110mm

- ▣ **Localisation :**
Suivant plan de VRD.

8.3 2 Canalisation PVC CR8 Ø160 mm

- ▣ **Localisation :**
Suivant plan de VRD.

8.4 REGARD EN FACADE ET DE JONCTION

- Terrassements, remblaiements, calage, évacuation, Etc...
- Regard en éléments préfabriqués en béton industriel ou coulé sur place, avec cunette
- Rehausse de profondeur appropriée selon fil d'eau et niveau de sol fini.
- Mise en place sur lit de sable, calage, etc...,
- Percements du regard et raccordements étanches des canalisations.
- Tampon conforme à la norme EN 124.

8.4 1 Regards de 40x40cm x prof appropriée avec tampon fonte C250

- ▣ **Localisation :**
- Suivant plan de VRD pour les regards de façade ou de déviation.

8.5 RACCORDEMENT SUR RESEAU EXISTANT

8.5 1 Raccordement sur regard existant

- Toutes sujétions de branchement sur regard existant.
- Percement, raccords, calfeutrement étanche autour de la canalisation et tous autres travaux.
- ▣ **Localisation :**
- Suivant plan de VRD

9 RESEAUX EP

9.1 TRANCHEES

- Les fouilles seront creusées de telle manière que le fond soit réglé suivant la pente du réseau, sans inflexion brusque ni coude. Le fond sera soigneusement expurgé de pierres et ne présentera ni flash, ni saillie,
- Fouille en tranchée à l'engin mécanique,
- Sujétions de blindage des parois, d'épuisement des tranchées, en cas de présence d'eau.
- Toutes les canalisations seront posées sur un lit de sable soigneusement compacté, avec enrobage des canalisations sur une hauteur minimale du quart du diamètre.
- Finition du remblai en tout-venant graveleux 0/80 avec arrosage et compactage soigné.
- Fourniture et pose de grillages avertisseur de couleur normalisée au-dessus de chaque réseau,
- Evacuation de l'ensemble des déblais dans un centre de traitement des déchets.
- Certaines tranchées seront communes avec les réseaux techniques, prévoir une surlargeur et banquette.
- Toutes sujétions de réalisation suivant CCTG Fascicule N° 70.

9.1 1 Tranchées pour réseau EP

- ▣ **Localisation :**
Suivant plan de VRD.

9.2 REGARDS CARRES

- Regards en éléments préfabriqués en béton industriel ou coulé sur place,
- Fond de réserve de 10 cm hauteur formant fosse de décantation,
- Réhausse selon fil d'eau et niveau de sol fini.

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

- Tampon de couverture avec cadre dormant, garnissage et enduit des chants, conforme à la norme EN 124.
- Entrée latérale avec raccordement sur la descente E.P. en canalisation PVC de même section que la descente, raccord PVC à la charge du présent lot.
- Terrassement, remblaiement, calage, et évacuation des terres en décharges agréées Etc...,
- Percement du regard et raccordement étanche des canalisations.

9.2 1 Regards 40 x 40 x prof. appropriée avec tampon fonte de classe C250

- ▣ **Localisation :**
- Suivant plan de VRD

9.3 PUIITS FILTRANTS

- Pour la récupération des eaux EP.
- Terrassement à l'engin mécanique, évacuation des terres aux Centre de traitement et de revalorisation des déchets,
- Puits filtrant en buses béton Ø 100 ou 150 cm intérieur, armées et perforées avec fondations périphériques et blocage,
- Élément supérieur conique permettant la pose d'une grille circulaire en fonte avec cadre conforme à la norme EN 124.
- Condamnation du cadre par un système agréé par le Maître d'Œuvre pour éviter l'ouverture accidentelle.
- Remplissage du fond en gros galets 50/100 mm jusqu'à - 1.00 m du fil d'eau, finition du remplissage en gravillons roulés 20/30 mm jusqu'à - 30 cm du fil d'eau
- Fourniture et mise en œuvre d'un feutre géotextile anticontaminant y compris recouvrement, relevés et collage contre les buses sur 0.20 ht.
- Finition en sable sur 20cm de hauteur à - 10 cm du fil d'eau.
- Remplissage en périphérie extérieure sur 0,80 m de largeur minimum en gros galets jusqu'à 0,60m du niveau fini du terrain, avec couche de gravillons sur 0,30m, feutre géotextile.
- Interdiction d'apport de déchets de chantier ou de terre provenant des terrassements.

9.3 1 Puits filtrants Ø1.00x4.00m prof. avec grille en fonte

- ▣ **Localisation :**
- Suivant plan de VRD

9.4 CANALISATIONS EN PVC

- Fourniture et mise en œuvre de canalisations PVC à joint caoutchouc, classe de rigidité CR8 selon la Norme NFP 16-352 et fascicule N° 70.
- Toutes sujétions de mise en œuvre conformément aux prescriptions du fascicule N° 70 (Juillet 1992) : assemblage avec lubrifiant, raccordements, découpes, calage etc ...
- Y compris sujétion de raccordement sur les descentes EP.

9.4 1 Canalisation PVC Ø 125 mm

- ▣ **Localisation :**
- Suivant plan de VRD.

10 RESEAUX TECHNIQUES

10.1 GENIE CIVIL POUR ELECTRICITE

10.1 1 Tranchée commune France-Télécom / EDF de 0,80 x1.00 m profondeur avec banquette

- ▣ **Localisation :**
Suivant plan de VRD et demande du BET fluides.

10.1 2 Regard sec de tirage 0.40 x 0.40 x 0.40 de prof. couverture tampon fonte classe B125

- Fourniture et pose d'un regard de tirage, modèle préfabriqué ou coulé sur place.
- Regard posé sur fond drainant en gravier sur 0,30 m épaisseur.

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "10.1 2 Regard sec de tirage 0.40 x 0.40 x 0.40 de prof. c..."

- Tampon fonte
- Terrassement, calage, remblaiement Etc ...

- ▣ **Localisation :**
Suivant plan de VRD et demande du BET fluides.

10.2 GENIE CIVIL POUR TELEPHONE

10.2 1 Chambre de tirage téléphone type L1T avec tampon fonte B125

- Dimension 0,64 x 0,50 x 0,67 m de profondeur.
- Modèle préfabriqué en béton avec cadre scellé et tampon de couverture fonte avec logo France télécom série parking classe B125 kN suivant NFP 98-311.
- Terrassement, calage, mise à niveau, remblaiement, et toutes autres sujétions

- ▣ **Localisation :**
Suivant plan de VRD et demande du BET fluides.

10.3 RESEAU D'EAU POTABLE

- Les fouilles seront creusées de telle manière que le fond soit réglé suivant la pente du réseau, sans inflexion brusque ni coude. Le fond sera soigneusement expurgé de pierres et ne présentera ni flash, ni saillie,
- Fouille en tranchée à l'engin mécanique,
- Sujétions de blindage des parois, d'épuisement des tranchées, en cas de présence d'eau.
- Toutes les canalisations seront posées sur un lit de sable sur une hauteur minimale du quart du diamètre.
- Finition du remblai en tout-venant graveleux 0/80 avec arrosage et compactage soigné.
- Fourniture et pose de grillages avertisseur de couleur normalisée au-dessus de chaque réseau,
- Evacuation de l'ensemble dans une décharge agréée
- Enrobage des fourreaux et sable avec 20 cm au-dessus, grillage avertisseur de couleur conventionnelle Etc...

10.3 1 Tranchées pour réseau A.E.P. de 60 cm de largeur y compris remblaiement et blindage éventuel

Même description que tranchées pour réseaux EP, enrobage des fourreaux et sable avec 20 cm au-dessus, grillage avertisseur de couleur conventionnelle Etc...

- ▣ **Localisation :**
Suivant plan de VRD et demandes du BET Fluides.

10.3 2 Regard compteur d'eau.

- Fourniture et pose d'un regard compteur d'eau, modèle préfabriqué.
- Section conforme aux exigences des services des Eaux de la commune.
- Type Niche REBOUL 0,60 x 0,80 x 0,60 m de profondeur mini avec tampon fonte de classe D 250 kN,
- Y compris fondation, terrassement, mise à niveau, blocage, évacuation des terres en décharges agréées Etc ...

- ▣ **Localisation :**
Suivant plan de VRD et demande du BET fluides.

11 AMENAGEMENTS DE SURFACES

11.1 ENROBES

11.1 1 Tapis d'enrobés dense à chaud 120kg/m2 sur 6cm ép mini y/c terrassements, fondation et couche de réglage en gravillons de 5cm ép.

- Partant de l'état existant, curage du fond de forme sur 10 cm mini et évacuation dans un centre de traitement des déchets,
- Compactage et nivellement soigné, apport de remblai complémentaire en tout venant 0/80 jusqu'à la côte -0.11m des niveaux finis.
- Couche de fondation en gravillon semi concassé de 0/30 de 0,05m ép., mise en forme et compactage.

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

...Suite de "11.1 1 Tapis d'enrobés dense à chaud 120kg/m² sur 6cm ép ..."

- Stabilisation à émulsion ST 40 à raison de 2,5 à 3 Kg/m².
 - Tapis d'enrobé dense à chaud, 120 Kg/m² grains fins au choix du maître d'œuvre, épaisseur 0,06 m mini.
 - Protection des surfaces adjacentes devant rester en l'état.
 - Toutes sujétions de reprise avec l'existant, de ressuyé des découpes et d'évacuation des surfaces non adhérentes
- ▣ **Localisation :**
- Raccord entre le revêtement existant de la cour et les ouvrages créés (préau et mur de soutènement).
 - Raccord avec la voirie publique après réalisation des travaux

11.1 2 Tracé des cases de parking

- Peinture de marquage routière anti-dérapante à séchage rapide,
 - Suivant Norme NFT 36.005 Famille I - Classe 7a1
 - Toutes sujétions de préparation du fond conformément aux prescriptions du fabricant et aux normes en vigueur.
 - Application en une couche sur fonds préparés.
- ▣ **Localisation :**
- Pour les places de stationnements du parvis.

11.1 3 Tracé des logos handicapé

- Peinture de marquage routière antidérapante à séchage rapide,
 - Suivant Norme NFT 36.005 Famille I - Classe 7a1
 - Toutes sujétions de préparation du fond conformément aux prescriptions du fabricant et aux Normes en vigueur.
 - Application en une couche sur fonds préparés
 - Format des logos conformes à la norme handicapé et réglementation.
- ▣ **Localisation :**
- Pour les emplacements réservés PMR suivant plan.

11.2 BORDURES

Toutes les bordures en béton préfabriqué sont décrites par ailleurs et nécessitent les travaux préparatoires ci-après :

- Terrassement, évacuation des terres en décharges agréées, fondation de 0,40 larg x 0,20 m ép en béton dosé à 250 Kg/m³.
- Calage de chaque côté au moyen de moraines latérales en béton dosé à 250 kg.
- Joints tirés au fer.

11.2 1 Bordures T2

- Bordure T2 en béton industriel, préfabriqué de 0,15ép x 0,25m ht.
 - Sujétion de pose en courbe comprenant la découpe par petits éléments.
- ▣ **Localisation :**
- Pour la délimitation des surfaces du parvis.

12 MOBILIER URBAIN

12.1 BANCS

12.1 1 Banc de 1.20x0.40x0.43m ht

- Comprenant :
 - . 2 socles béton de 1.20x0.10x0.40m ht
 - . 12 lisses en bois dur vernis de 100x30mm fixées sur les socles béton par clous inox.
 - . Contreventements
- ▣ **Localisation :**
- Au droit des gradins paysagers

13 DIVERS

13.1 SIGNALÉTIQUE PMR

13.1 1 Panneau de signalisation "place handicapé CE 14"

- Toutes sujétion de fourniture et pose du panneau CE14 :
 - Panneau en tôle d'aluminium à bord tombés de 3 cm et rail arrière,
 - Film de rétroflexion de classe 1,
 - Pose du panneau sur potelet métallique galvanisé par l'intermédiaires de brides,
 - Fondation en gros béton adaptée y/c terrassement à la charge du présent lot.

- ▣ **Localisation :**
 - Pour le stationnement PMR.

14 PRÉPARATION TERRAIN - ENGAZONNEMENT

14.1 PRÉPARATION TERRAIN

14.1 1 Réalisation de gradins paysagers par apport et façonnage de terre végétale

- L'entrepreneur devra fournir, avant livraison sur le chantier, une analyse de la terre végétale qu'il compte utiliser (physique, chimique et acidité). Il indiquera la provenance de sa terre, la nature des cultures réalisées précédemment sur la zone d'approvisionnement et la profondeur d'extraction (0,15 à 0,40 mètre en moyenne).
- La terre de référence est une terre franche de texture limono-sableuse et perméable.
- Elle devra être homogène, sans trace d'hydromorphie, sans pierre (granulométrie supérieure à 20 mm de diamètre). Le pourcentage d'éléments compris entre 2 et 20 mm doit rester inférieur à 5 % et inférieur à 40 % pour les limons (0,002 - 0,02 mm).
- Apport de terre végétale et épandage et régalage soigné avec sujétion de finition à la main notamment pour les talus et contre les maçonneries
- Scarification.
- Epierrement, évacuation en décharges agréées.

- ▣ **Localisation :**
 - Pour réalisation du gradin paysager au Sud de la Bibliothèque et au Nord du Parvis

14.2 ENGAZONNEMENT

14.2 1 Engazonnement rustique, compris préparation

- Préparation du terrain, comprenant désherbage par produit écologique adapté, epierrement en surface etc...
- Nivellement soigné, dressement, exécution des filets, roulage.
- Amendements, engrais, arrosage.
- Semis de gazon adapté aux conditions climatiques 3 à 5 kg/100 m2 composées de :
 - 75 % ray Grass (Apollo),
 - 10 % trèfle blanc (Juia),
 - 10 % trèfle incarnat,
 - 5 % trèfle violet.

- ▣ **Localisation :**
 - Pour réalisation du gradin paysager au Sud de la Bibliothèque et au Nord du Parvis

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Variante n°01: Remplacement du béton sablé par de l'enrobé

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

15 OUVRAGES EXTERIEURS

15.1 DALLAGES EXTERIEURS

15.1 1 Forme en béton de 15cm ép moyenne réalisation en pente avec finition sablé, y compris renforts périphériques, bêches et terrassements.

- Préparation du support. Partant du niveau de la plateforme, curage, apport de graves propres, remblaiement, nivellement soigné, compactage.
- Mise en oeuvre d'une forme en béton de 15cm épaisseur moyenne **en béton B25/30 de classe XF3**.
- Armatures en treillis soudé suivant étude BA.
- Réalisation avec parement sablé.

▣ **Localisation :**

Variante n°01: Remplacement du dallage en béton sablé du Parvis par un revêtement en enrobé

15.1 2 Bêche en béton C25/30 yc aciers, coffrages

- Fouille en rigole réalisée mécaniquement, compris évacuation des terres,
- Bêche en béton C25/30 coulé dans fouille,
- Dimensions suivant étude BA
- Aciers suivant étude BA.

▣ **Localisation :**

Variante n°01: Remplacement du dallage en béton sablé du Parvis par un revêtement en enrobé

16 AMENAGEMENTS DE SURFACES

16.1 ENROBES

16.1 1 Tapis d'enrobés dense à chaud 120kg/m2 sur 6cm ép mini y/c terrassements, fondation et couche de réglage en gravillons de 5cm ép.

- Partant de l'état existant, curage du fond de forme sur 10 cm mini et évacuation dans un centre de traitement des déchets,
- Compactage et nivellement soigné, apport de remblai complémentaire en tout venant 0/80 jusqu'à la côte -0.11m des niveaux finis.
- Couche de fondation en gravillon semi concassé de 0/30 de 0,05m ép., mise en forme et compactage.
- Stabilisation à émulsion ST 40 à raison de 2,5 à 3 Kg/m².
- Tapis d'enrobé dense à chaud, 120 Kg/m² grains fins au choix du maître d'œuvre, épaisseur 0,06 m mini.
- Protection des surfaces adjacentes devant rester en l'état.
- Toutes sujétions de reprise avec l'existant, de ressuivi des découpes et d'évacuation des surfaces non adhérentes

▣ **Localisation :**

Variante n°01: Remplacement du dallage en béton sablé du Parvis par un revêtement en enrobé

16.2 BORDURES

Toutes les bordures en béton préfabriqué sont décrites par ailleurs et nécessitent les travaux préparatoires ci-après :

- Terrassement, évacuation des terres en décharges agréées, fondation de 0,40 larg x 0,20 m ép en béton dosé à 250 Kg/m³.
- Calage de chaque côté au moyen de moraines latérales en béton dosé à 250 kg.
- Joints tirés au fer.

C.C.T.P.

Lot N°01 VRD - GROS OEUVRE

Variante n°01: Remplacement du béton sablé par de l'enrobé

Création d'une bibliothèque communale et d'un préau

16.2 1 Bordures T2

- Bordure T2 en béton industriel, préfabriqué de 0,15ép x 0,25m ht.

- Sujétion de pose en courbe comprenant la découpe par petits éléments.

▣ **Localisation :**

Variante n°01: Remplacement du dallage en béton sablé du Parvis par un revêtement en enrobé